



MENSUEL DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE

DE SANTÉ ET D'IDENTIFICATION ANIMALES



SOMMAIRE

BIENTÔT LA PRÉSIDENTIE BELGE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

P1

PATHOLOGIES NÉONATALES DU VEAU

P2

LE BOHV-4, UN VIRUS AUX MULTIPLES FACETTES

P3

MONITORING DES PARASITOSE DIGESTIVES OVINES & CAPRINES

P4

# BIENTÔT LA PRÉSIDENTIE BELGE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

**En janvier 2024, la Belgique sera à la présidence du Conseil de l'UE, en trio avec l'Espagne et la Hongrie.**

**O**bjectif : établir un programme commun pour une période de 18 mois, la Belgique assurant le premier semestre. Dans ce contexte, notre pays présidera les réunions et représentera le Conseil auprès du Parlement européen et de la Commission européenne, le but étant de coordonner, harmoniser et poursuivre le travail de l'Europe sur de nombreux et difficiles dossiers : guerres, élargissement de l'UE, migrations, budgets,... Parmi eux, qu'en sera-t-il de la santé animale, et de la santé humaine sous le concept « One Health » ?



Pratiquement, le Conseil se décline en 10 formations dont l'Agriculture et la Pêche, au sein de laquelle la Santé animale et la Sécurité de la Chaîne alimentaire seront abordées sous la houlette du ministre Clarinval, conseillé par une équipe d'experts.

## Biosécuriser, vacciner,...

Prévention et Epidémiologie seront à l'ordre du jour, en travaillant en particulier sur la **vaccination et la biosécurité**, et ce plus précisément dans le contexte de deux maladies en circulation dans l'UE, l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) et la Peste Porcine Africaine (PPA). En effet, leurs conséquences économiques mais aussi potentiellement zoonotiques en ce qui concerne l'IAHP, préoccupent fortement l'Europe.

La vaccination est envisagée comme outil supplémentaire dans la prévention de l'IAHP mais aussi comme alternative à l'abattage de masse. Dans sa présidence en 2022, la France a déjà mené des essais concluants dans des élevages de canards d'engraissement, ce qui lui a permis de lancer en octobre dernier une campagne de vaccination obligatoire, complétée par un programme de surveillance.

Sous la présidence belge, la réflexion et les actions entreprises seront poursuivies sur la vaccination, sur les nécessaires mesures de surveillance qu'elle entraîne et sur les questions liées à l'exportation des animaux vaccinés et de leurs produits dérivés.

En 2018, la Belgique perdait son statut indemne de la Peste Porcine Africaine, pour le retrouver en 2020. Mais en Europe, la PPA ne cesse de progresser, d'est en ouest. On la retrouve ainsi en Italie, en Suède, à la frontière allemande... Pour la prévenir au mieux et lutter contre elle, la vaccination sera

également sur la table des décisions. En attendant, les mesures actuelles, soit l'interdiction des rassemblements de porcs - à l'exception de porcs d'abattage dans des centres de rassemblement - et la surveillance renforcée dans les élevages vont vraisemblablement être respectivement assouplies ou supprimées, sur recommandations de l'AFSCA. Par contre, les mesures de biosécurité sont renforcées depuis 2022.

De fait, la biosécurité, en combinaison avec la vaccination, revêt également toute son importance pour l'UE, pour son rôle essentiel dans la prévention des maladies. La vaccination ne doit en effet pas être une alternative à un manque de biosécurité ou de soins.

Un bel exemple belge d'amélioration de la biosécurité des bovins est le développement par l'ARSIA de l'application **BeefMove**, laquelle renseigne en temps réel les négociants et les transporteurs sur le statut des animaux en transit et réduit ainsi les risques d'introduction de sujets infectés dans les troupeaux indemnes.

Dans le même esprit, **FarmFit**, application de suivi sanitaire pour les vétérinaires et leurs éleveurs et conçue par l'ARSIA et la DGZ, est utilisée en audit de biosécurité en élevage porcin et le sera bientôt en élevage avicole. Cet outil digital améliore l'analyse de risques, permet l'établissement d'un plan d'action, de mesures correctives, et in fine optimise la biosécurité au sein des élevages.

## Au chevet de la profession vétérinaire

Toujours au cours de la présidence belge, non moins préoccupante, la problématique actuelle du mal-être vécu dans la profession vétérinaire belge fera également l'objet d'un état des lieux. Financée par la Région Wallonne, cette étude aura pour objectif de tenter de comprendre pourquoi près de 66% des praticiens doutent de l'avenir de leur métier et 40% des jeunes quittent la profession avant 3 ans, pourquoi elle est l'une des plus exposées au suicide professionnel. S'atteler à ce problème dans le cadre de la présidence européenne prend tout son sens car de semblables constats sont observés dans d'autres pays européens, alors même que le vétérinaire praticien est le premier pilier de l'approche One Health, prônée par l'UE.

## INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE : QUELLES PERSPECTIVES DE VACCINATION EN BELGIQUE ?

Face au caractère endémique de l'IAHP, fin 2022, la CE a publié un règlement permettant la vaccination à laquelle s'y est ajouté en 2023 un programme de surveillance rigoureux. Des vaccins ont été mis à l'étude. 5 pays membres (France, Pays-Bas, Italie, Hongrie, Tchéquie) ont testé des vaccinations à grande échelle, selon des déroulements satisfaisants à telle enseigne que chaque Etat membre peut maintenant décider d'un programme et de quels types de volailles vacciner. Plusieurs obstacles ont dû être franchis : la disponibilité d'un vaccin approprié et efficace avec une immunité effective d'au moins 6 mois, la réticence de pays tiers à importer des animaux (ou des produits de volaille) ayant fait l'objet d'une vaccination, le bénéfice limité de la vaccination pour les volailles à durée de vie courte (poulets de chair), et enfin la nécessité d'un contrôle rigoureux des animaux vaccinés pour s'assurer qu'aucun virus ne s'introduise dans l'élevage et n'induit la présence de virus hautement pathogène, à bas bruit... En Belgique, un groupe de travail a été créé par le SPF Santé Publique, constitué du Secteur avicole, de Sciensano, de la DGZ et de l'ARSIA, des groupements de vétérinaires, de l'AFSCA et des Universités pour définir une stratégie de vaccination. La vaccination préventive a été privilégiée à la vaccination d'urgence. Il reste à définir les catégories de volailles à vacciner. Un groupe vétérinaire spécialisé s'est quant à lui penché sur l'impact financier de la vaccination et sur un schéma de surveillance post-vaccinale. Il reste maintenant au SPF à préparer une législation sur les modalités d'autorisation de vaccination. Enfin sera travaillée la surveillance de l'influenza aviaire chez les mammifères. En effet, maladie à potentiel zoonotique, lors de conditions particulières, elle peut infecter certains mammifères tels que le porc, les félinés, le furet... ou l'homme. Quelques sous-types de virus de l'influenza aviaire, principalement présents en Asie ou au Moyen-Orient, peuvent, en de rares occasions, causer des maladies graves voire mortelles chez l'homme, lors de contacts très étroits avec des oiseaux infectés, leurs cadavres, leurs produits ou des environnements très fortement contaminés.

# PATHOLOGIES NÉONATALES DU VEAU

## TENDANCES OBSERVÉES À L'ARSIA EN 2022

**Lorsque la pression infectieuse dépasse son immunité en développement, le jeune veau est exposé aux infections digestives, septicémiques et respiratoires. Les résultats issus de la salle d'autopsie et du laboratoire en attestent.**

**E**n effet, parmi les bovins autopsiés à l'ARSIA, si tous les âges sont représentés, chaque année les veaux de moins d'un mois sont majoritaires. Une légère hausse a par ailleurs été observée en 2022 pour cette classe d'âge (graphique 1 ci-contre).

### Le « Kit Autopsie » amplifie le taux d'élucidation

L'ensemble des examens complémentaires compris dans les « kits Autopsie » proposés à l'ARSIA ont permis de définir un « taux d'élucidation », proportion des cadavres dont la mort a pu être expliquée par l'autopsie, seule ou associée à ces analyses de laboratoire. Depuis 3 ans, dans 8 cas sur 10 en moyenne, des éléments probants sur l'origine de la mort ont pu être établis.

La classe d'âge de 1 jour à 1 mois d'âge présente quant à elle le plus haut taux d'élucidation, avec près de 9 cas sur 10!

### Causes de mortalité chez les très jeunes veaux

Les causes de mortalité diffèrent d'une classe d'âge à l'autre ; sans surprise, les jeunes veaux d'1 jour à 1 mois sont essentiellement concernés par les **diarrhées néonatales, aiguës**, responsables de déshydratation rapide et mortelle. Suivent les **septicémies** et les pathologies du **système respiratoire**.

En 2022, environ un tiers des cadavres de bovins autopsiés présentaient des lésions respiratoires infectieuses pouvant être à l'origine de la mort. 62% l'ont été sur les 5 premiers mois de l'année, période à risque pour les maladies respiratoires. Parmi ces dernières, il est assez fréquent de suspecter, chez les très jeunes veaux, des pneumonies par fausse déglutition (« erreur de lieu ») lors de l'administration de colostrum par un sondage inapproprié ou suite à l'aspiration de liquide amniotique au cours d'une mise-bas difficile et prolongée. Plus rarement sont observées les broncho-pneumonies infectieuses d'origine aérienne, bactérienne ou virale.

Les **péritonites** sont la plupart du temps, la conséquence d'une infection par contiguïté de tissu lors d'atteintes digestives ou ombilicales.

Bien qu'associée à une autre maladie, l'état de cachexie de certains veaux (4%) est interpellant à cet âge. Plus fréquemment observé en hiver, on peut en suspecter l'origine par un défaut d'ambiance du bâtiment ou une cause alimentaire, le veau puisant dans ses réserves énergétiques pour maintenir sa température corporelle et lutter en même temps contre la maladie. Il importe de ne pas exposer le jeune animal au grand froid, aux courants d'air et à l'humidité, néfastes sur sa thermorégulation.

### Diarrhées, bronchopneumonies, ... parmi vos bovins? Les Kits « digestif » et « respiratoire » en identifient le plus souvent la cause!

L'équipe vétérinaire de l'ARSIA vous rappelle tout l'intérêt d'une démarche de diagnostic précoce et fondée. Notre laboratoire propose à votre vétérinaire d'avantageux kits d'analyses spécifiques à ces problèmes. Soutenez donc une démarche diagnostique précoce **en appelant votre vétérinaire dès le premier animal malade, avant tout traitement.**

### Prévention, quelques rappels...

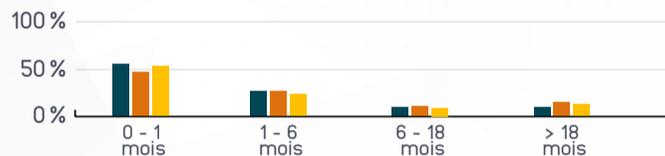
Dès la naissance, une **hygiène** stricte est nécessaire pour prévenir autant que possible ces maladies ; pour la mère, toilette périnéale et nettoyage du pis avant la première tétée. Pour le nouveau-né, nettoyage des narines et de la bouche, désinfection du nombril, litière propre ... Ensuite un logement propre, correctement ventilé et chauffé au besoin, selon les conditions météorologiques.

Incontournable, la **prise de colostrum** à temps et à heure, de bonne qualité et en quantité suffisante est primordiale pour le transfert d'immunité et d'énergie au nouveau-né. Au besoin, l'ARSIA offre un service de commande et livraison (voir ci-contre). Ne pas négliger non plus la disponibilité constante d'une eau saine et fraîche.

On peut enrichir le colostrum en ayant recours à la **vaccination des mères**, 6 à 8 semaines avant le vêlage. La mère vaccinée est-elle en bonne santé? Reçoit-elle de l'eau en suffisance et une ration équilibrée? Si ce n'est pas le cas, sa production de lait et de colostrum de qualité est compromise... La santé du veau passe aussi par celle de sa mère!

Si vous êtes confronté.e à ces pathologies néonatales, votre vétérinaire est votre meilleur allié pour rétablir l'équilibre sanitaire dans votre maternité.

Répartition des classes d'âge de bovins autopsiés entre 2020 et 2022



**Le coût du kit autopsie pour les bovins de moins de 300 kg a été revu à la baisse pour les éleveurs cotisants à la mutuelle arsia\*, jusqu'en fin d'année. Grâce au diagnostic d'une maladie, gagnez du temps et de l'argent!**

Tendances infectieuses observées à l'ARSIA en 2022 par ordre de fréquence chez les jeunes veaux de moins d'1 mois	
Pathologies digestives (diarrhées)	Pathologies respiratoires (pneumonies, broncho-pneumonies)
1. Cryptosporidiose: parasite protozoaire <i>Cryptosporidium parvum</i> , isolé sur près d'1 veau sur 2.	1. Pasteurellose: bactérie <i>Mannheimia haemolytica</i>
2. Colibacillose: <i>Escherichia coli</i> , isolé sur 1/3 des diarrhées.	2. Pasteurellose: bactérie <i>Pasteurella multocida</i>
3. Rotavirose: rotavirus	3. Mycoplasmosse bovine: bactérie <i>Mycoplasma bovis</i>
4. Coronavirose: coronavirus	4. Pneumonie virale: virus <i>parainfluenza 3</i>
5. Salmonelloses, plus rares et parmi elles, la plus fréquente étant liée à <i>Salmonella dublin</i> ;	5. Pneumonie virale: virus syncytial bovin
	6. Histophilose: bactérie <i>Histophilus somni</i>

### LES KITS « RESPIRATOIRE » & « DIGESTIF » ...

- mettent en évidence une cause infectieuse,
- favorisent l'usage raisonné des antibiotiques,
- améliorent la prévention par le choix d'un vaccin, voire d'un autovaccin, ciblant l'agent circulant.

Les résultats collectés et étudiés à l'ARSIA donnent lieu à un suivi épidémiologique d'intérêt pour la collectivité.

L'ARSIA fournit et délivre **2 types de colostrum** produit par ECI: Le colostrum "**IBR négatif**" (recommandé par l'ARSIA) et le colostrum "normal", en bouteilles congelées ou en sachet.

**Livraison gratuite** pour les cotisants « arsia+ » (commandes d'au moins 40 L.).

Stock à l'accueil du laboratoire à Ciney et à Mons. Merci de réserver les quantités désirées à l'avance, pour en vérifier la disponibilité.

#### CONTACT & COMMANDES

**E-mail:** commande.colostrum@arsia.be

**Téléphone:** 083/23 05 15 (EXT 1-3)

### COTISATIONS PORCINS AU FONDS DE SANTÉ, LEQUEL...

- indemnise la valeur des animaux en cas d'abat-tage sur ordre ou de destruction
- contribue aux coûts des visites vétérinaires obligatoires, de prélèvements et frais d'analyses
- subsidie des programmes de recherche

Les cotisations sont calculées selon la capacité du troupeau et du caractère ouvert ou fermé des emplacements et sur base des données enregistrées dans SANITEL du 01/07/2022 au 30/06/2023. Envoi des factures? Fin novembre 2023



# BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE

## LE BOHV-4, UN VIRUS AUX MULTIPLES FACETTES - SON IMPACT EN REPRODUCTION BOVINE

Le **herpèsvirus bovin 4 (BoHV-4)** est un virus largement étudié depuis plus de 50 ans; il n'est pas transmissible à l'homme mais est très contagieux chez les bovins. Il appartient à la sous-famille des gammaherpèsvirus, il est donc fort différent de 3 autres herpèsvirus bovins bien connus qui appartiennent à la sous-famille des **alphaherpèsvirus**. Ces derniers sont le BoHV-1 (responsable de l'IBR), le BoHV-2 (responsable de la mammillite herpétique bovine) et le BoHV-5 (responsable de l'encéphalite infectieuse bovine). A l'instar des autres herpèsvirus, il est sensible aux désinfectants et peu résistant dans l'environnement. Parce qu'il est capable d'entrer en phase de latence, les bovins infectés le sont donc « à vie » ; il peut ensuite être réactivé lors de stress ou de traitement à base de corticoïdes. Par contre, étant donné qu'il ne provient pas de la même sous-famille, le BoHV-4 est fort différent de son cousin le plus connu, le BoHV-1. Il n'y a dès lors pas de réaction croisée avec les tests IBR ELISA Ac et aucune protection croisée suite à la vaccination IBR.

### Pourquoi en parle-t-on autant aujourd'hui ?

Ce virus a été isolé, dans le monde entier, sur des bovins sains ou atteints de pathologies diverses :

- oculaires et respiratoires (conjonctivite, rhinite, trachéite, pneumonie, ...)
- génitales (orchite, épididymite, vaginite, avortement, métrite, mammite, ...)
- cutanées (dermite aiguë pustuleuse mammaire, dermite interdigitée, ...)
- digestives (glossite, entérite, ...)

Son impact en reproduction bovine semble indéniable, des études récentes ont recadré son rôle lors de ces phénomènes pathologiques. Le BoHV-4 est fréquemment mis en évidence sur les avortements bovins comme le montre la figure 1. Même si le nombre de fœtus testés a fortement diminué, le taux de mise en évidence par PCR reste élevé avec une moyenne d'environ 4% et une répartition uniforme sur le territoire belge avec au moins 15% d'exploitations exposées au virus (figure 2). Dans le cadre de nos analyses, il est recherché lors d'avortements en série sans cause identifiée.

### Quel rôle joue-t-il en reproduction bovine ?

Ce virus a un effet cytopathique, ce qui se traduit par la mort programmée des cellules infectées. Comme précisé ci-dessus, le BoHV-4 est capable d'entrer en phase de latence. Plusieurs études plaident en faveur d'une latence virale au sein des « globules blancs ».

Prenons l'exemple d'une vache fraîchement vêlée. Le tractus utérin est, peu après le vêlage, naturellement contaminé par des bactéries environnementales. La présence de ces bactéries entraîne la synthèse de protéines inflammatoires lesquelles recrutent des globules blancs et les concentrent vers l'utérus. Tout ceci est physiologique et normal ... mais si l'animal est préalablement infecté par le BoHV-4, ces mêmes globules blancs en sont porteurs et acheminent littéralement le virus dans l'utérus. De plus, il est réactivé, sa multiplication virale étant stimulée par le processus inflammatoire en cours ! En d'autres termes, on fait rentrer le loup dans la bergerie et on le stimule à faire plus de dégâts. Le virus se multiplie alors au sein de l'utérus y entraînant une métrite.

Qu'il s'agisse de métrites, de mammites ou d'avortements, ce même mécanisme se répète, un cercle vicieux s'établit avec pour conséquence une aggravation de l'inflammation. Des études montrent que le BoHV-4 peut également augmenter la gravité et la durée d'une mammite initialement bactérienne. A la lumière des dernières études scientifiques, il est davantage considéré comme un cofacteur de l'inflammation, tel un membre actif d'une association de malfaiteurs.

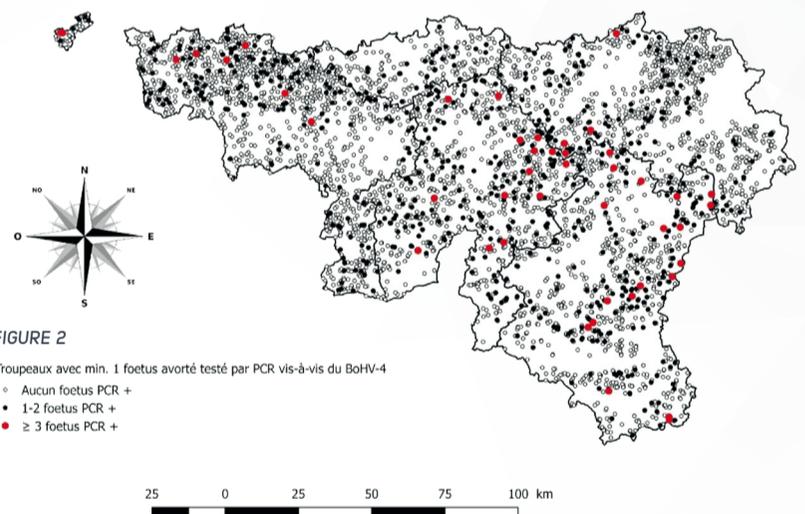
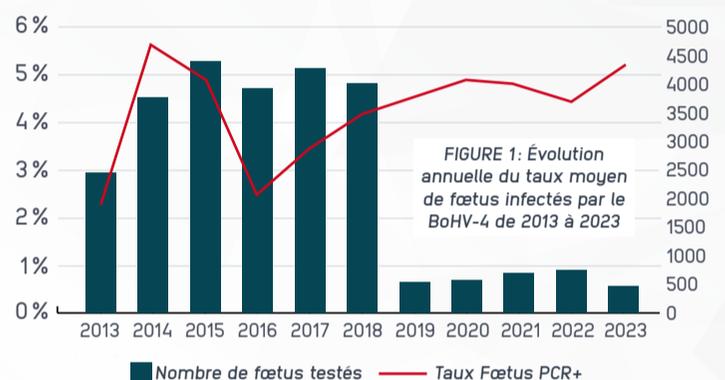
### Que faire ?

Actuellement, aucun vaccin ciblé contre le BoHV-4 n'est disponible. Le traitement consiste donc uniquement en un traitement symptomatique dont votre vétérinaire estimera la nécessité. L'utilisation de probiotiques (*Lactobacillus*, etc.) a montré des résultats encourageants dans la régulation de l'inflammation utérine.

Par ailleurs, il reste opportun de mettre en place des mesures prophylactiques en vue d'améliorer l'hygiène des locaux et de diminuer les risques de contamination des animaux encore naifs. Une des mesures clés est d'isoler au plus vite les animaux atteints de métrites ou ayant avorté, afin d'éviter l'infection d'autres animaux.

### Comment l'identifier chez les bovins ?

Deux méthodes diagnostic sont utilisées en routine à l'ARSIA. Le diagnostic de certitude exige la réalisation d'un test PCR. Le test sérologique ELISA permet, quant à lui, la mise en évidence des anticorps et prouve l'exposition de l'animal au virus. Ce test peut être réalisé en sérologie couplée afin d'identifier une séro-conversion, signe d'une infection récente.



## QUE FAIRE EN CAS D'AVORTEMENT ?

Dès le premier cas et sans tarder, **contacter votre vétérinaire** d'épidémiologie et contacter l'ARSIA pour demander le passage gratuit de la camionnette si le transport de l'avorton est nécessaire.

- soit en téléphonant au 083 23 05 15
- soit en envoyant la 1<sup>ère</sup> page du document rempli «FORM 45» (disponible sur le site internet de l'ARSIA) à ramassage.cadavre@arsia.be
- soit en faxant la 1<sup>ère</sup> page du document «FORM 45» au 065 39 97 11

En déclarant vos avortements, **vous nous aidez** à assurer une vigilance collective et **nous vous aidons en élucidant** la cause, sans frais de ramassage et de laboratoire. Protéger vos bovins, c'est aussi vous protéger en mettant en évidence de nombreuses maladies transmissibles à l'homme !



**Dr. Laurent Delooz**  
Tel : 083 23 05 15 (option 4)  
Email : avo@arsia.be

# MONITORING DES PARASITOSE DIGESTIVES OVINES & CAPRINES

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2023



La fin de la saison de pâturage clôture les prélèvements de matières fécales pour nos troupeaux ovins et caprins abonnés au suivi parasitaire. C'est pour nous l'occasion de revenir sur les mois écoulés et les tendances observées en matière d'infestation et de gestion du parasitisme gastro-intestinal.



### 73 TROUPEAUX ABONNÉS: OBJECTIF ATTEINT

Fin 2022, à l'heure des projections pour l'année à suivre, nous avons tablé sur une augmentation de 48% du nombre d'éleveurs abonnés à notre programme, portant leur effectif à 70 pour 2023. Objectif atteint et même dépassé: ils sont 73 à nous faire confiance.

### DEUX FORMULES POUR VOUS SATISFAIRE

C'est une des petites révolutions de l'année 2023: il existe désormais non plus une mais deux formules d'abonnement au suivi parasitaire pour les petits ruminants. Nombre de prélèvements et type d'analyses les distinguent. Le tarif également: 130 € pour la formule «Starter» et 190 € pour la formule «Full» choisie par près de 45% des abonnés. Toutes les informations à leur sujet se retrouvent sur notre site web.

### DES ALERTES SUR VOTRE SMARTPHONE

Le développement larvaire des parasites, personne ne l'ignore, est intimement aux conditions de température et d'humidité au sol. Ces informations, nous les suivons de près. Et lorsque nous jugeons qu'elles sont susceptibles d'accroître le risque d'infestation, nous déclenchons l'envoi d'une notification à nos abonnés et à leur vétérinaire à l'instar des alertes *Haemonchus* transmises aux mois de juin et d'août.



### DES CONTRÔLES D'EFFICACITÉ RASSURANTS

S'il n'est plus à préciser toute l'importance de contrôler régulièrement l'efficacité des produits vermifuges employés dans un but de mettre en lumière de potentielles résistances, il est rassurant de constater qu'à l'heure d'écrire ces lignes, 88% des éleveurs abonnés ayant effectué ce contrôle en 2023 ont confirmé la pleine efficacité des substances employées!

### DES TROUPEAUX ABONNÉS PLUS RÉSILIENTS ?

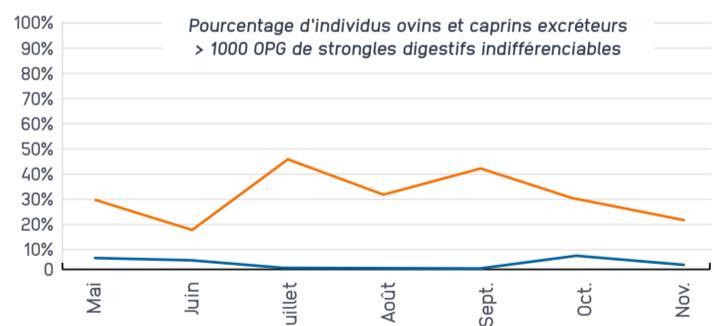
Un des objectifs non dissimulés de l'abonnement au suivi parasitaire est de recourir à une vermifugation raisonnée c'est-à-dire employée de manière justifiée et individualisée. Travaillant pleinement le concept de population refuge et celui d'un interventionnisme modéré, cette approche de gestion du parasitisme digestif reconnue pour sa durabilité a non seulement pour but de maintenir des populations de parasites sensibles aux produits vermifuges mais aussi de donner l'occasion au troupeau d'apprendre à vivre avec un degré d'infestation contrôlé. Bref, le chemin vers la résilience.

Parmi les troupeaux ovins et caprins suivis depuis au moins deux années consécutives, nous sommes satisfaits de constater annuellement que:

- moins de 50% des individus de plus de 12 mois présentent des signes d'infestation parasitaire;
- en moyenne 1 seule administration de vermifuge est réalisée sur les ovins et caprins de plus de 12 mois;
- la vermifugation des individus de plus de 12 mois est, dans la toute grande majorité des cas, opérée de manière strictement individualisée.

Ce sont là, nous semble-t-il, des éléments factuels laissant entrevoir un développement de résilience dans ces troupeaux.

En outre, il est intéressant de constater que le pourcentage d'individus «gros excréteurs» (> 1000 OPG\*) de strongles digestifs dans les troupeaux abonnés est significativement inférieur au même pourcentage relevé dans les autres troupeaux ovins et caprins (données 2022)...



\*OPG = Oeufs par gramme de matière fécale

**Vous souhaitez faire le point sur votre stratégie de gestion du parasitisme digestif dans votre troupeau?** Prenez contact avec nous par téléphone 083 23 05 15 (option 4) ou par mail francois.claine@arsia.be sans plus tarder.

NOUVEAU

### UN ABONNEMENT AU SUIVI PARASITAIRE POUR LE CHEVAL, AUSSI!

Proposé aux détenteurs de chevaux, cet outil comprend un ensemble d'analyses réparties au long de l'année, de février à aout et réalisées sur matières fécales. Objectif: promouvoir la gestion intégrée du parasitisme équin, individuel ou de l'écurie, en utilisant de manière pertinente les différentes méthodes d'analyse. Les résultats permettront d'identifier les parasites hébergés par le cheval, de même que l'intensité de leur émission dans l'environnement.



Sur base de ces éléments, la décision de vermifuger (ou non) le cheval ainsi que le choix du vermifuge en seront facilités. En outre, un contrôle d'efficacité du traitement est possible, en réalisant une seconde coproscopie 10 à 15 jours après celui-ci.

La vermifugation, correctement adaptée et appliquée au bon moment, limitera l'apparition de résistances aux antiparasitaires ainsi que leur impact écologique. De plus, elle protégera le cheval et ses congénères d'une ré-infestation massive.

Les analyses sont réalisées à un tarif avantageux. Des questions? Contactez-nous au 085 23 05 15 ou par mail: thierry.petitjean@arsia.be